



# POPSU Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines

## Roubaix : projet urbain de la Ville Renouvelée

(Extrait du thème 2 : le renouvellement urbain des quartiers complexes)

METROPOLE LILLOISE

Philippe LOUGUET, architecte DPLG, laboratoire LACTH (ENSAP Lille)

Septembre 2008

*Comment (re)faire la ville ? Depuis les années 1980, le concept de Ville Renouvelée oriente largement l'action publique en matière de développement urbain. Ce concept a été inventé dans la métropole lilloise et trouve ses racines à la fin des années 1970 avec l'émblématique opération roubaisienne de l'Alma-gare. Son objectif est double puisqu'il vise la transformation physique du tissu urbain, mais aussi le retour d'une dynamique économique. L'originalité de la démarche lilloise s'explique par la conjugaison entre la recherche de l'innovation, la préservation de l'héritage industriel et le souci de respecter les critères d'un développement plus durable.*

*Témoignant de la spécificité locale de cette thématique, le présent article apporte un éclairage supplémentaire en interrogeant la notion de projet urbain dans le contexte spécifique de la ville renouvelée.*



Avec le soutien de :



## ROUBAIX : PROJET URBAIN DE LA VILLE RENOUVELEE

**PHILIPPE LOUGUET**, ARCHITECTE DPLG, LABORATOIRE LACTH (ENSAP LILLE)

Les trente dernières années ont vu l'émergence de deux concepts : le projet urbain et la ville renouvelée. Si la ville de Roubaix a été d'emblée partie prenante de la ville renouvelée, on peut se demander ce qu'il en est du projet urbain. En effet, le renouvellement urbain s'est progressivement clarifié, comme posture de limitation des extensions urbaines périphériques, au bénéfice du renouvellement de la ville sur son territoire (soit par réhabilitation, soit par rénovation : on sait que le renouvellement urbain préserve volontairement cette ambiguïté), mais ce n'est pas tout à fait le cas du projet urbain. En quoi se distingue-t-il des procédures antérieures de l'urbanisme? On peut penser que dans le cas des ZAC les plus emblématiques, cette distinction est claire. Par exemple, Euralille fait émerger une nouvelle définition d'un espace urbain. À cette occasion, un premier indice apparaît : à l'inverse des procédures anciennes de l'urbanisme, le projet urbain serait déterminé par une stratégie (pour Euralille, la fameuse stratégie de la turbine tertiaire évoquée maintes fois par Pierre Mauroy). Qu'en est-il dans le cas de Roubaix ? Aucun projet dans Roubaix n'a la visibilité d'Euralille. Le seul projet qui fasse l'objet d'un aménagement concerté d'une ampleur comparable est celui de l'Union, tout juste en train de se concrétiser.

À l'époque moderne, Roubaix s'est édifiée au XIX<sup>e</sup> siècle selon ce que Françoise Choay nomme « ville discourante »<sup>15</sup> (sans discours ni pratique morphologiques spécifiques). Les industries se sont installées selon les opportunités, réalisant de fait une mixité fonctionnelle totale, que nul n'a jamais voulue. Ce n'est qu'à partir du plan d'alignement de 1864 qu'apparaît la première volonté d'organisation de l'espace urbain (entre autres, par la création de places et d'axes), faisant ainsi entrer tardivement Roubaix dans l'ère de ce que Françoise Choay nomme « ville discourue »<sup>16</sup> (discours spécifique matérialisé par l'art urbain, tel qu'en témoigne le plan de Rome de Sixte Quint). Notons que, sans doute du fait de la superficie limitée de la ville, le plan d'extension et d'embellissement de Jacques Greber ne fera que confirmer ce plan. L'urbanisme<sup>17</sup>, pour sa part, n'atteint Roubaix qu'après la seconde guerre mondiale à travers les rénovations urbaines et les ZUP, ce qui est assez classique en France ; ce n'est pas une caractéristique roubaisienne. En effet, à quelques exceptions près — la ceinture rouge de Paris, Villeurbanne, etc. — la France n'a pas connu les grandes opérations de logement social d'Amsterdam ou de Vienne, où s'était illustré l'urbanisme avant guerre. En ce qui concerne Roubaix, les HBM du Nouveau Roubaix s'inscrivent dans le plan de 1864 sans le modifier. D'une manière générale, la tendance à la ville discourue en 1864 doit être comprise comme une tentative de régulation de l'impact des énergies très puissantes de l'industrie sur la ville. De même, l'urbanisme des années 1950-1960 doit être vu comme un juste rééquilibrage des forces en présence, et en particulier comme les restrictions volontaires apportées à la poussée industrielle pour laisser une part du territoire à des logements ouvriers honorables. Dans les deux cas, la puissance publique intervient dans une situation de vitalité urbaine continue.

Dès lors, qu'en est-il de la crise ? Du moment où cette vitalité disparaît ? Remarquons que le projet urbain, en tant que concept, apparaît dans cette nouvelle occurrence ; c'est là sa plus grande nouveauté. Désormais, la puissance publique ne cherche plus à réguler les énergies, mais au contraire à tenter d'en trouver de nouvelles sources. C'est pourquoi les anciens outils (rénovation urbaine, ZUP) ne sont plus d'aucun recours. Au moins dans un premier temps, la question de la stratégie (absente des discours sur la ville des années 1950-1960) devient centrale. Il convient donc, *a minima*, d'interroger les liens entre projet urbain et stratégie, ainsi que de tenter de voir si le concept de projet urbain (qui implique la prise en compte de la spatialité) excède celui de stratégie

<sup>15</sup> Choay (Françoise), article « Urbanisme », *Encyclopaedia universalis*, Paris, 1968, p.492

<sup>16</sup> *Ibidem*

<sup>17</sup> *Ibidem*. Pour Roubaix, il s'agit de l'urbanisme progressiste, s'appuyant essentiellement sur la critique sociale, par opposition à l'urbanisme culturaliste s'appuyant sur une critique esthétique et culturelle d'ordre anthropologique.

urbaine. Enfin, il reste à tenter d'éclairer ce qui distingue le projet urbain des catégories édifiées par Françoise Choay : si l'on voit bien en quoi ce concept se distingue de la ville discourante et de l'urbanisme progressiste — la notion de projet exclut en effet toute référence à la ville discourante, tandis qu'on assiste à la dissipation de la critique sociale qui était la marque de l'urbanisme progressiste —, il reste à évaluer sa réalité par rapport à la ville discourue<sup>18</sup> et à l'urbanisme culturaliste.

Le maire de Roubaix, représentant le PS, vient de résoudre la quadrature du cercle politique, en réunissant PC et Modem autour de lui — retrouvant ainsi l'alliance historique des socialistes et des démocrates-chrétiens — mais désormais alliés au PC, ce qui aurait été inimaginable dans les années 1960<sup>19</sup>. Le moment est donc peut-être venu de dresser un premier bilan analytique de l'action urbaine municipale des trente dernières années<sup>20</sup>, terriblement marquées par la crise et les efforts de toutes sortes pour en sortir.

La question de savoir si Roubaix a un projet urbain est controversée. Le point de vue récurrent sur la politique urbaine à Roubaix serait que son action se résumerait à une saisie opportuniste des politiques mises en oeuvre au niveau national. Si ce verdict n'est pas faux — mais quelle ville en crise pourrait ne pas se saisir de telles opportunités financières ? — il ne recouvre peut-être pas totalement la réalité roubaisienne. Et si les trois décennies passées n'ont sans doute pas formé un projet urbain au sens, devenu traditionnel, du terme — tel que par exemple à Lille, où l'on salue le livre publié sous la direction de Martine Aubry, *Le projet urbain de Lille : un nouvel art de ville*<sup>21</sup> —, ils'est développé en tout cas manifestement à Roubaix une intelligence urbaine dont on peut vérifier les effets. Cette intelligence peut se mesurer à l'aune des stratégies successives adoptées par la municipalité pour faire face à la crise.

Tout d'abord, la lecture *a posteriori* permet de repérer dans les années 1950-1960 des éléments qui vont alimenter la crise des années 1970. Il est intéressant de s'y pencher pour alimenter le point de vue critique qu'il convient de développer sur cette période.

Certains de ces éléments sont internes à Roubaix, qui connaît une conjoncture particulière, d'autres sont externes et correspondent plutôt à une politique nationale. Il faut noter que jusqu'à la fin des années 1960, la relation à Lille est assez distendue. Lille n'a pas alors de rôle majeur dans le devenir roubaisien. Les deux échelles qui influencent directement l'urbanisme roubaisien sont l'échelon national et l'échelon local. L'échelon local concerne Roubaix et ses voisins proches, tant il est vrai que le projet de ZUP Hauts Champs - Longchamp, situé essentiellement sur Hem reste un projet roubaisien dans sa fonctionnalité : il s'adresse bien à des populations travaillant dans cette ville. C'est pour cette raison que Hem, à cette époque, doit être considérée comme une banlieue de Roubaix.

## Le contexte national

Pour l'avenir de Roubaix, le contexte national est marqué par la volonté de définir une politique ambitieuse pour la France, que la conférence de Yalta avait passé au second plan.

<sup>18</sup> Il est intéressant de noter que, si l'on s'en tient aux définitions de Françoise Choay, le projet de Rem Koolhaas pour Euralille procéderait de la ville discourue. En effet, ce qui le distingue est bien un discours spécifique « par sa forme littéraire et son contenu consacré à l'espace bâti en soi et pour soi », selon les propres termes de Françoise Choay. Posture que j'avais nommée, dans un article pour la revue *Urbanisme* : « La vacance de l'urbanisme » (n°320, septembre-octobre 2001).

<sup>19</sup> Mais il faut noter que les Verts restent à l'écart de cette alliance. On peut donc légitimement s'interroger sur la prise en compte du nouveau paradigme écologique dans la politique urbaine.

<sup>20</sup> Il faut néanmoins citer, comme précédent notable, l'ouvrage *Roubaix, 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales*, paru en 2006 aux éditions Septentrion, dirigé par Michel David, Bruno Duriez, Rémi Lefebvre et Georges Voix. Cet ouvrage, qui réunissait nombre de chercheurs et d'acteurs, faisait suite à un colloque organisé par « Lire à Roubaix » en novembre 2003. Pour ma part, j'avais assuré le commissariat de l'exposition qui accompagnait ce colloque. La particularité de la présente contribution tient dans le fait que le colloque ne portait pas sur la notion de projet urbain.

<sup>21</sup> Mais dans ce cas-là aussi, le projet urbain ne s'est-il pas dessiné au fur et à mesure des opportunités, mêlées à de véritables intentions initiales?... un *work in progress* en quelque sorte... mais peut-il en être autrement désormais. Par exemple, que serait-il advenu si la candidature de Lille aux JO avait été acceptée ? N'est-ce pas plutôt là le signe montrant que le projet urbain est par nature élastique et polymorphe ?

Cette ambition — par exemple le retard qu'avait pris la France en infrastructures autoroutières avant-guerre a orienté la politique territoriale d'après guerre —, et la prise de conscience de la crise du logement à l'hiver 1954, entre autres facteurs, ont poussé à remettre en cause la domination économique parisienne outrancière sur le territoire français. À la suite d'un long processus, cette réflexion aboutit à la politique des villes nouvelles, initiée par Paul Delouvrier, alors Délégué général au District de la Région de Paris (de 1961 à 1966). Or, l'hypothèse de cette politique était la perspective de 100 millions d'habitants en 2000 pour l'ensemble du territoire français. Roubaix a été directement concernée par cette politique du fait de la création de la ville nouvelle de Lille Est, l'actuelle Villeneuve d'Ascq. Le reste est connu, il s'agit de la politique des ZUP et de la rénovation urbaine, dont Roubaix va s'emparer comme bien d'autres villes.

### **Le contexte local roubaisien**

Les années 1950-1960 sont marquées par la reconstruction et par la solidarité du lendemain de la guerre. C'est l'époque majeure du pouvoir socialiste sur la ville, représenté par la SFIO, alliée, à partir de 1947, au christianisme social, représenté politiquement par les démocrates-chrétiens du MRP. Cette alliance avait en fait été préfigurée dans la clandestinité pendant la guerre — la résistance avait rapproché des hommes politiques opposés avant guerre —, et précisément en 1943, au moment de la fondation du Comité interprofessionnel du logement (CIL) par Albert Prouvost (fils de Jean Prouvost, patron de la Lainière), Victor Provo (maire SFIO de Roubaix, nommé par Vichy en juillet 1942 suite à la déportation de Jean Lebas) et Gabriel Tétaert (archiviste municipal, représentant syndical). C'est là le socle de l'action municipale de la période Victor Provo.

Dans la première période (globalement les années 1950), le CIL développe des projets d'immeubles collectifs, essentiellement en quartiers anciens. Mais au Nouveau Roubaix, où avaient été construits les premiers immeubles HBM sous la mandature de Jean Lebas avant-guerre, le CIL a construit essentiellement des petites maisons dans des opérations proches des cités-jardins du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces opérations qui, dans leur faible densité ne portaient pas d'une mesure très juste des besoins réels, ont grevé l'avenir d'une ville dont tous s'accordent à penser que le territoire est trop restreint.

La seconde période est marquée par des projets d'urbanisme comme les constructions de logements sociaux aux Trois Ponts (secteur en ZUP), mais aussi par les projets de rénovation urbaine : l'opération Edouard Anseele, le début de l'opération Alma-Gare. Les deux questions essentielles à résoudre à cette époque sont la crise du logement et la lutte contre les taudis.

L'urbanisme progressiste, qui marque cette période, est vu comme logique strictement positive. Il s'agit alors d'une politique sans stratégie, ne révélant aucun paradoxe et ne souffrant aucune contestation, voire même hésitation. Sur ce plan, Roubaix partage le lot commun de l'époque, marquée par la solidarité et la modernisation. Dans cette période, où pourtant les conflits idéologiques sont aigus, l'urbanisme n'est paradoxalement pas ressenti comme une idéologie — si l'on excepte les critiques très marginales, au niveau national, des situationnistes, relayées tardivement par les marxistes léninistes.

À cette époque également, et malgré des signes avant-coureurs dès le début des années 1960, le rôle de l'industrie textile n'est pas remis en cause pour le devenir roubaisien. Tout se passe comme si le patronat textile roubaisien allait porter indéfiniment et exclusivement l'économie locale. La VPC, qui prendra de plus en plus d'importance, en est issue ; à l'époque, elle apparaît comme une simple extension du textile. La grande distribution, pour sa part, présente aux Hauts Champs dès le début des années 1960 - moment où Gérard Mulliez construit le premier supermarché nommé par la suite Auchan - n'avait pas encore pris l'ampleur qu'on lui connaîtra à partir de la fin des années 1960. L'industrie textile, alors encore très forte, a d'ailleurs été capable de bloquer toute implantation industrielle qui aurait pu mettre en danger sa politique salariale et sociale et, en particulier, un projet d'implantation industrielle de Citroën par peur du pouvoir syndical que cela risquait d'entraîner. Ce qui est donc remarquable dans les années 1960, c'est qu'au moment où Lille tend à se réorienter vers le tertiaire, Roubaix reste toujours convaincue de son avenir industriel.

## Le nouveau contexte des années 1970 et la crise roubaisienne

### Le contexte national

Le contexte national est marqué par les crises de l'énergie et la désindustrialisation relative qu'elles ont, pour le moins, accélérée.

En parallèle, le contexte national est également marqué par l'arrêt, en 1974, de la politique d'immigration, modéré entre 1981 et 1986 par l'action de la gauche au pouvoir, mais accentué nettement par la suite. Ce contexte a pour résultat un désaveu des hypothèses de Paul Delouvrier : le pays ne compte qu'environ 60 millions d'habitants en 2000 au lieu des 100 millions attendus. Cette démographie entraîne deux conséquences : l'arrêt de la construction de logements et la déstabilisation des tissus anciens des villes.

Sur le plan politique, le contexte national voit émerger la stratégie de « Programme commun de gouvernement d'union de la gauche » à la suite du congrès d'Épinay. Cette stratégie aura une importance certaine pour Roubaix : en rompant la vieille alliance entre le SFIO et les démocrates-chrétiens, au bénéfice d'une nouvelle alliance PS / PC (problématique dans le sens où le PC a toujours eu peu d'importance dans Roubaix, ce qui explique la défaite de Pierre Prouvost aux municipales de 1983), elle précipite André Diligent dans l'opposition en 1977.

### Le contexte métropolitain

Il s'agit là d'un nouveau contexte, issu de la création de la Communauté Urbaine de Lille en 1967 et à l'importance croissante. Il faut noter que le Grand boulevard, créé sous l'impulsion d'Alfred Mongy avant la Première guerre mondiale, avait largement anticipé sur le contexte métropolitain, à l'époque la plus prospère pour les villes de Lille Roubaix et Tourcoing. Néanmoins, de la première guerre mondiale à la fin des années 1960, cette échelle de réflexion et d'action avait été mise entre parenthèses. Avec la création de la communauté urbaine (dont le maire de Roubaix, Victor Provo est vice-président dès l'origine), il existe désormais une structure commune qui lie les destinées de Roubaix et de Lille à celles des autres villes de la métropole.

Mais, le contexte métropolitain, c'est également la création par l'État de la ville nouvelle de Lille-Est (devenue Villeneuve d'Ascq en 1970, par fusion des trois communes d'Annappes, Ascq et Flers), dont l'Établissement public est présidé dès 1969 par Arthur Notebart, alors vice-président de la CUDL. La création de la ville nouvelle arrive au plus mauvais moment pour Roubaix et va contribuer à la déstabiliser durablement. Roubaix a perdu 20.000 habitants dans l'aventure. Un article de *Nord-Éclair*, en date du 12 décembre 1969, titre d'ailleurs « la « ville nouvelle » qu'il faudrait bâtir ». Cet article reprend pour la première fois l'idée d'une union entre Roubaix et Tourcoing et préconise une autoroute à la place du canal.

### Le contexte local

Le contexte local est marqué par la crise, mais aussi par le hiatus provoqué par la politique positiviste des années 1960. En effet, la politique du logement, menée depuis la guerre, présupposait que l'on pouvait remplacer les taudis par du logement social. En fait, si l'on s'en tient aux procédures de l'aide à la pierre alors en vigueur, cette politique a échoué. À Roubaix comme dans le quartier d'Italie à Paris, les ouvriers n'ont pu durablement s'installer dans les logements neufs<sup>22</sup>. C'est cet échec qui est à l'origine de la lutte urbaine d'Alma-Gare, où les habitants se sont opposés au projet de rénovation urbaine. Il faut souligner cet épisode car, d'une part, il montre que la politique positiviste de l'alliance SFIO / démocrates-chrétiens, s'appuyant sur l'urbanisme des ZUP et de la rénovation urbaine (comme toutes les forces politiques de l'époque) était vouée à l'échec sur la question du logement en dehors des zones périurbaines de faible coût foncier<sup>23</sup>. D'autre part, cet

<sup>22</sup> Pour Paris, Henri Coing a analysé cet échec dans son ouvrage *Rénovation urbaine et changement social*, Editions ouvrières, 1966.

<sup>23</sup> Cette situation était d'ailleurs stigmatisée dès la fin des années 1970 par certains chercheurs. Nicole Haumont, par exemple, jugeait indispensable de garder des taudis en ville, puisque la société n'était pas capable de satisfaire aux besoins des travailleurs les plus pauvres.

échec a été en grande partie à l'origine du conflit interne à la SFIO entre Victor Provo et Pierre Prouvost qui jugeait indispensable de re-politiser la gestion municipale. En 1974, la lutte urbaine d'Alma-gare, où des forces de gauche fédérant des gauchistes et des chrétiens progressistes héritiers du mouvement chrétien ouvrier, s'opposaient à l'alliance SFIO / démocrates-chrétiens, était la raison majeure de ce conflit entre le maire et son adjoint. Il est clair que dans le climat créé par Épinais, ce conflit devait être résorbé au plus vite. Dès son élection, l'une des premières actions de Pierre Prouvost a été de créer les comités de quartier, en 1978.

## LES REPONSES A LA CRISE

**Du point de vue urbain, la crise va provoquer un renversement du raisonnement. La vision positiviste de l'urbanisme, s'appuyant sur les opérations de ZUP et de rénovation urbaine va laisser place à une vision plus stratégique de l'intervention urbaine. C'est cette vision stratégique qui verra naître ultérieurement le projet urbain en tant que vision unanimiste de l'intervention urbaine.**

### Premier axe stratégique : rompre l'isolement

Au moment où Pierre Prouvost, allié à l'ensemble des forces de la gauche parlementaire dans la logique nationale de l'union de la gauche, gagne le pouvoir municipal, le diagnostic qui est dressé des effets de la crise — crise internationale, mais dont les effets seront particulièrement aigus pour Roubaix — porte sur l'isolement de Roubaix. Les effets de la crise se feraient d'autant plus sentir que Roubaix est restée isolée comme du temps de sa prospérité. Il faut remarquer que ce diagnostic porte autant sur les structures politiques et administratives jugées sclérosées (Roubaix est désormais isolée politiquement, du fait de l'alliance historique SFIO / démocrates-chrétiens), que sur la situation géographique et morphologique de la ville. La politique de Pierre Prouvost porte alors sur le désenclavement de la ville. Désenclavement géographique dans la direction de Lille et de l'ensemble du versant Ouest (le projet de la Voie Rapide Urbaine rattachant Lille à Roubaix-Tourcoing, initialement prévue en remplacement du canal, est né de cette volonté), mais aussi en direction de Tourcoing grâce à la victoire en 1977 d'un maire socialiste, Guy Chatiliez (premier maire socialiste d'une commune, jadis traditionnellement de droite). Néanmoins, l'équipe roubaisienne conserve une grande méfiance à l'égard de Villeneuve d'Ascq, même si le nouveau maire, socialiste également, Gérard Caudron tente d'apaiser le débat. Cette méfiance est attisée par le dossier du métro, qui reste jusqu'aux années 1990 une véritable épine pour Roubaix. Concernant les difficultés entre Roubaix et Villeneuve d'Ascq, Thibault Tellier en fait une analyse étayée<sup>24</sup> :

« Au moment où le dossier du métro et de son tracé parvient devant les élus communautaires, l'hypothèse selon laquelle cet équipement métropolitain passerait par la ville nouvelle avant de desservir Roubaix et Tourcoing va faire l'objet de vives tensions entre les élus roubaisiens et villeneuvois. Le Roubaisien André Diligent le dit très clairement lors de la dernière séance à la CUDL avant les élections municipales de 1977 : il invoque la " clochardisation " d'une partie de la métropole, s'avoue lui aussi " tracassé " par l'axe Lille-Villeneuve d'Ascq qui va naître à cette occasion et qui ira croissant, drainant les emplois, les logements, les activités autour de ce nouvel axe. Quelques jours plus tard, dans une interview à la presse locale, l'ancien directeur de l'agence d'urbanisme, Pierre Mazzolini, congédié par le président Notebart quelques semaines plus tôt, confirme ce point de vue en affirmant que le projet de métro représente le « summum du déséquilibre » dans la mesure où il n'y aura plus d'argent pour envisager un tracé desservant cette fois le nord de la métropole. Certains vont jusqu'à parler du VAL (Véhicule automatique léger) comme du « Villeneuve d'Ascq-Lille ».

Ces avis tranchés confortent le maire de Villeneuve d'Ascq dans sa volonté de mettre fin à ce qui est en cours depuis maintenant une décennie sur sa commune. Lui aussi souhaite en réalité une intégration communautaire qui ne peut véritablement avoir lieu que par une normalisation du modèle initié par l'Etat lui-même. De ce point de vue, le débat politique qui se tient en Communauté urbaine en 1980 est tout à

<sup>24</sup> Tellier (Thibault), « Villeneuve d'Ascq, une ville nouvelle sans histoires », article préparé pour le n°098 des *Annales de la recherche urbaine*, 2006, [http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/article.php3?id\\_article=13](http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/article.php3?id_article=13)

fait intéressant. Selon Gérard Caudron, c'est au regard des enjeux intercommunaux que doit désormais se mesurer la réussite ou non de la ville nouvelle. Pour autant, contrairement à ce que souhaitent les élus communistes, Villeneuve d'Ascq n'a pas vocation à devenir pour ainsi dire le réservoir de toute la métropole en matière de logements disponibles. Sa volonté de ne pas engager une nouvelle tranche de 1500 logements sur le périmètre de la ville nouvelle s'explique donc par son souci de ne pas faire de Villeneuve d'Ascq une ville incontrôlable mais bien au contraire une ville au développement équilibré, à la mesure d'une ville moyenne. Pour justifier sa décision d'arrêter la ville nouvelle, Gérard Caudron posa une nouvelle fois l'intérêt communautaire comme prioritaire. En tant qu'élus communautaires, les élus de Villeneuve d'Ascq avaient pris conscience « que l'équilibre de la métropole ne pouvait se satisfaire d'un développement trop rapide d'une de ses parties au détriment des autres. La métropole est un tout, la richesse de la métropole est fonction de la richesse de ses composantes : tout enrichissement trop important d'une de ses parties au détriment des autres parties ne pouvait, à terme, qu'entraîner un appauvrissement de l'ensemble ». La fin de la ville nouvelle devait donc permettre un développement plus harmonieux de l'intercommunalité. Le maire de Villeneuve d'Ascq concluait d'ailleurs sur ces mots : la ville nouvelle avait été « une grande aventure pour la métropole et pour le Nord », qui avait apporté, chacun s'en rendait désormais compte, un enrichissement certain à la métropole. »

Mais les faits infirment les discours. Force est d'admettre que le versant Nord-Est n'est pas une priorité pour la CUDL : la nouvelle Voie Rapide Urbaine reliant Lille à Roubaix et Tourcoing n'atteint Roubaix qu'en 1990 ; la deuxième ligne du métro, pour sa part, ne dessert Roubaix qu'à partir de 1999. Le préjudice est incontestable pour Roubaix, qui perd presque 20% de sa population.

Dans cette occurrence (mobilisation de la CUDL essentiellement vers l'Ouest et le Sud-Est de la métropole), le seul projet qui puisse aboutir est celui du désenclavement vers Tourcoing, qui ne mobilise que le territoire de Roubaix. C'est le projet phare du mandat de Pierre Prouvost, le percement de l'avenue des Nations Unies, qui va entraîner l'opération Alma-centre. Pour mener à bien ce projet, qui reste dans la continuité des opérations des années 1960, en s'appuyant néanmoins sur les dernières doctrines en terme de typo-morphologie, Pierre Prouvost crée le « secrétariat au développement »<sup>25</sup> de la ville de Roubaix. Mais, d'une part, la municipalité n'a pas encore pris totalement la mesure de la crise, d'autre part, la dimension stratégique du raisonnement demeure modeste et surtout politique. Pour le reste, l'outillage urbanistique reste le même, malgré l'abandon des ZUP : c'est celui de la rénovation urbaine, en procédure de ZAC. Si cet outil peut sembler approprié pour l'opération d'Alma centre, il montrera ses limites au quartier du Cul de Four.

À Alma-Centre, les opérations commencent bien, sur une composition urbaine s'appuyant sur une relecture raisonnée des principes de l'îlot, allié au système du maillage urbain représenté par l'avenue qui a motivé le projet. Ainsi, l'entrée du centre ville n'est pas oubliée dans la composition, marquée par la symétrie d'une salle de sports (affectée au collège tout proche) et d'un parking silo. Ce projet d'ensemble réunit deux architectes urbanistes, l'un parisien, Mougins, l'autre local, Gérard Deldique, qui avait été évincé de l'opération Alma-gare suite à la lutte urbaine. Il manifeste une qualité évidente sur le plan architectural, par une bonne gestion des échelles et la qualité de ses matériaux, et également sur le plan urbain, en dessinant l'espace public par ses contours, mais aussi en ménageant initialement des cheminements piétons en son cœur, condamnés par la suite dans une opération de résidentialisation. Ce projet, en développant d'ailleurs des thématiques du sol proches de celles d'Alma-Gare, était en phase avec les volontés de croisement des flux initiés par les villes nouvelles et qui dominent encore les projets berlinois d'IBA87 à une époque où la résidentialisation n'était pas encore d'actualité.

Mais, Roubaix, qui avait déjà perdu 5000 habitants depuis 1968 va encore en perdre 8000 durant le mandat de Pierre Prouvost, malgré le déblocage de la situation du logement social. Dans cette conjoncture, des opérations de rénovation urbaine telles que celle du Cul de Four ne pouvaient qu'avoir des effets catastrophiques. En effet, cette opération menée initialement au sein de la SAEN, par de jeunes architectes pourtant en rupture avec les thèses modernes des ZUP, est restée en jachère : les démolitions massives n'ont donné lieu qu'à peu d'opérations de reconstruction, laissant ainsi longuement en déshérence la quasi-totalité du Nord du quartier. Le Cul de four démontre *in vivo*

<sup>25</sup> Comme beaucoup de nouveaux maires à cette époque, Pierre Prouvost va s'appuyer sur des recrutements d'agents contractuels pour impulser une dynamique nouvelle au sein des services municipaux.

les risques réels de la rénovation urbaine. Après coup, il est d'ailleurs légitime de se demander s'il ne fallait pas plutôt définir des méthodes de préservation de bâtiments en ruine selon la position prise ultérieurement par Patrick Bouchain au niveau national. Ce qu'il convient de retenir de cette expérience, c'est que les thèses des années 1970, et, en particulier celles sur la forme urbaine reposant sur la question du tracé<sup>26</sup>, pouvaient être aussi néfastes en période de crise que celles de l'urbanisme progressiste. À la décharge des auteurs de cette thèse, leur cible n'était pas la rénovation urbaine, mais la conception des villes nouvelles. Cependant, certains de leurs épigones n'hésitaient pas à proclamer que Roubaix, du fait qu'elle ne correspondait à aucun modèle, n'était pas une ville<sup>27</sup>. Ces proclamations, émanant d'architectes parisiens parties prenantes de l'opération Alma-centre, ont pesé sur les opérations de curetage urbain, obérant le débat pour un certain temps. À l'actif de la municipalité de Pierre Prouvost, le déblocage de la situation d'Alma-Gare a plusieurs facteurs. Des facteurs culturels : le renouvellement des acteurs de l'aménagement (en particulier le recrutement au sein de la SAEN en charge du dossier, d'un jeune architecte-urbaniste, Pierre Lemonier, plus à même de chercher le consensus que les anciens cadres de cette société) ; le consensus trouvé entre les élus et l'Atelier Populaire d'Urbanisme sur une typologie spécifique (les projets de Woluwé Saint Lambert et Woluwé Saint Pierre d'AUSIA, dans la banlieue de Bruxelles) ; mais surtout un changement important du mode de financement du logement social, avec la mise en place de l'aide à la personne (APL, aide personnalisée au logement)<sup>28</sup>. Désormais, le logement social à l'intérieur des villes devient enfin accessible aux travailleurs les moins pécunieux (et également aux chômeurs dont le nombre augmente considérablement dans cette période). Concernant Alma-Gare, on notera toutefois le rôle ambigu de l'Etat, qui missionne en 1976 une équipe de recherche parisienne (le groupe ABAC formé de Daniel Bourdon, Dominique Girard et Raoul Pastrana) pour assister l'APU (alors en opposition avec la municipalité SFIO / démocrates-chrétiens).

Néanmoins, malgré ces avancées positives, au moment des élections de 1983, Roubaix semble détruite : le chantier d'Alma centre est loin d'être achevé. De magnifiques bâtiments du passé, comme l'hospice Blanchemaille, et nombre de belles demeures y ont été engloutis. Et, si l'entrée vers le centre-ville commence à prendre forme, vers la gare c'est au contraire un désastre : la ville est en ruine (c'est le moment de la fameuse plaisanterie de l'anagramme approximative Roubaix-Beyrouth). La suite de l'histoire d'Alma-Centre n'est d'ailleurs pas très brillante. Faute de moyens, on construit en direction de Tourcoing, mais aussi vers le boulevard Gambetta, des immeubles de plus en plus sommaires et de faible qualité<sup>29</sup> et des services de type périphérique. Le traitement a semblé si brutal que des réactions vives sont apparues, faisant prendre conscience, pour la première fois, de la dimension patrimoniale de la ville. En fait, sur la question du patrimoine, la ville de Roubaix va se trouver prise en sandwich entre la population et l'État. Pour la population, c'est la démolition annoncée, dans le cadre du percement de l'avenue des Nations Unies, de l'église Notre Dame, la plus ancienne de la ville après Saint Martin (l'église de la Grand'Place) qui est à l'origine d'une réaction vive. Celle-ci oblige l'aménageur à reculer et à conserver l'église, finalement inscrite à l'inventaire des monuments historiques en octobre 1983. Pour l'Etat, il s'agit d'une histoire assez édifiante. En 1974, Michel Guy, nouveau secrétaire d'État à la culture, annonce le projet de classement de l'usine Motte-Bossut<sup>30</sup>. Dans la foulée, en 1975, le secrétariat d'Etat à la Culture confie aux Archives d'Architecture Moderne une mission de prospection du patrimoine architectural du XIX<sup>e</sup> siècle dans la région lilloise. Cette mission est placée sous l'autorité de Maurice Culot,

<sup>26</sup> On reconnaît là l'apport essentiel d'AMC à l'époque où Patrice Noviant en était le rédacteur en chef.

<sup>27</sup> Assertion paradoxale, puisque Roubaix ne s'était pas encore banlieusarisée.

<sup>28</sup> Cette nouvelle mesure nationale était devenue indispensable parce qu'alors, du fait de la crise de l'énergie, les charges autrefois négligeables égalaient pratiquement les loyers. Il était devenu impossible pour les habitants de prendre en charge les frais du logement. Dans certains offices HLM, au début des années 1980, les taux d'impayés étaient de 60%. Ceci explique le grand succès des opérations de réhabilitation des années 1980, puisque les immeubles réhabilités devenaient APLisables. Ce sont les opérations Palulos qui ont permis de revenir progressivement à une situation presque normale à la fin des années 1980... si l'on excepte le nombre croissant de SDF, bien entendu.

<sup>29</sup> En particulier, un immeuble construit par la Société Roubaisienne Immobilière d'Economie Mixte créée à cette occasion en 1976.

<sup>30</sup> Suite à une mission de repérage confiée à Bruno Foucart.



architecte bruxellois connu pour sa défense du patrimoine moderne (en particulier pour son rôle de militant pour la protection des bâtiments de Victor Horta), mais aussi pour son rôle au sein des luttes urbaines du quartier des Marolles à Bruxelles (sans oublier ses positions aux côtés de Léon et Rob Krier dans le débat sur la ville et l'architecture, au sein même de l'obédience communiste en Europe de l'Ouest). Deux ouvrages écrits par Lise Grenier et Hans Wieser-Benedetti sortent en 1979 respectivement sous les titres *Le siècle de l'éclectisme* et *Les châteaux de l'industrie*. Ces deux livres mettent l'accent sur nombre de bâtiments dont la filature Motte-Bossut qui fait la couverture des *châteaux de l'industrie*, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques en 1978, avant même la sortie du livre. La municipalité a tenté de s'opposer de toutes ses forces à ce classement, mais en vain<sup>31</sup>.

Malgré les avancées en matière de concertation (la création des comités de quartier), ces événements ne peuvent masquer les tendances à une gestion technocratique de la ville. Néanmoins, cette époque est marquée par deux constats, à l'actif de la municipalité. D'une part, la communauté urbaine, tout entière tournée vers le versant Ouest et Sud-Est de la métropole ne laisse d'autre choix au versant Nord-Est que de faire front en s'appuyant sur la politique de l'Union. Cette politique, en phase avec la percée de l'avenue des Nations Unies, inaugure un enjeu sur la longue durée, reconnu, dès 1978, par la construction de l'immeuble Mercure<sup>32</sup>. D'autre part, la vision du développement ne peut être, désormais, qu'intercommunale d'autant que le territoire de Roubaix est limité. C'est dans cet esprit qu'est créé le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Roubaisienne (SIAR) qui mutualise les disponibilités foncières pour la création de zones d'activités. De plus, grâce à la personnalité de Pierre Mauroy, maire de Lille depuis 1973, Roubaix et Tourcoing participent aux côtés de Lille à l'aventure de l'Opéra du Nord : si l'opéra proprement dit se situe à Lille, l'atelier lyrique, toujours dirigé par Jean-Claude Malgoire, est à Tourcoing, tandis que Roubaix abrite le ballet du Nord. C'est le début du renouveau culturel de la métropole, jugé indispensable par Lille dans le cadre du développement tertiaire : pour Pierre Mauroy à cette époque, la question fondamentale est d'offrir la meilleure qualité de vie possible pour fixer les cadres faute de quoi la politique tertiaire de la ville serait vouée à l'échec<sup>33</sup>.

On en retiendra que, malgré les avancées certaines (et en particulier, au niveau national le changement du mode de financement du logement) la municipalité de Pierre Prouvost, dont l'objectif était de mettre fin aux luttes urbaines, s'est retrouvée en conflit avec la population sur la question du patrimoine, et également que la gestion urbaine n'a pas coïncidé avec la durée du mandat municipal. Le début de stratégie inauguré sous le mandat de Pierre Prouvost s'est révélé insuffisant pour réorienter durablement la logique urbaine. Son défaut a été sans doute de ne pas saisir ce qui se révélera ultérieurement comme nouveau paradigme : le patrimoine qu'on lie de plus en plus au paysage urbain et au développement durable de la ville. Pourtant, dès cette époque, on assiste à une opération assez remarquable de reconversion de bâtiments industriels au sein de l'îlot du Crouy, édifié par l'architecte Pierre Colboc (du groupe ACT architecture : Bardon, Colboc, Philippon) pour la SAHRNORD, société HLM créée par le CAL PACT en 1972. Ce chantier, terminé en 1986, constitue une première pour le PACT<sup>34</sup>, dont la vocation initiale était de prolonger dans la dignité la vie des logements anciens en attendant que les constructions neuves prennent le relais. Ultérieurement, le PACT s'investira de plus en plus dans des opérations de réhabilitation pérennes, en gardant sa vocation sociale. Cette époque met également en place des outils qui s'avèreront primordiaux par la suite : la SEM du versant Nord Est est créée en 1980 avec comme objectif premier la reconversion des friches industrielles.

<sup>31</sup> Sur cette opposition, la continuité politique est totale entre l'époque Victor Provo et l'époque Pierre Prouvost.

<sup>32</sup> Il faut noter que l'Union avait été évoquée une première fois, contre Lille, dès la Révolution française.

<sup>33</sup> C'est aussi pour cette raison qu'est créé à cette époque le « Festival de Lille ». Concernant Roubaix, il faut rendre hommage à Pierre Mauroy qui a toujours pensé que le développement de la métropole ne pouvait se faire en sacrifiant le versant Nord-Est. La suite de l'histoire l'a d'ailleurs montré avec éclat.

<sup>34</sup> Propagande et Action contre les Taudis.

## LE CONTEXTE DES ANNEES 1980 ET L'OPPORTUNISME ROUBAISIEEN

Les années 1980 sont marquées par l'arrivée de deux nouveaux acteurs institutionnels qui représentent deux nouveaux échelons décisionnels et d'incitation : la Région aux pouvoirs considérablement accrus dans la nouvelle formule issue des lois de décentralisation de 1983 ; l'Europe, à laquelle la France a confirmé son attachement à la même époque. C'est dans cette nouvelle occurrence qu'a été éprouvée à Roubaix la capacité à saisir toutes les occasions pour dynamiser la ville. Pour autant, Roubaix malgré sa présence dans le dispositif banlieue 89, n'a jamais été une banlieue au sens devenu traditionnel du terme à l'époque moderne (de type cité dortoir). Il faut plutôt évoquer à son sujet un processus de banlieusardisation relative<sup>35</sup>, lisible d'ailleurs dans le programme DSQ de 1982. Cette époque, c'est aussi celle où s'aggrave l'écart entre les populations qui travaillent à Roubaix et celles qui y résident, d'autant que, sous le premier mandat d'André Diligent, Roubaix perd encore 4000 habitants.

### Deuxième axe stratégique : le développement tertiaire et universitaire

L'époque de la municipalité d'André Diligent est marquée par cette stratégie. En continuité de celle de son prédécesseur, elle prend désormais en compte de nouveaux enjeux (tel que, comme déjà indiqué, le patrimoine industriel, initié par l'État).

Il ne s'agit pas d'aller à l'encontre du développement des activités de type secondaire, les aides à la dynamique industrielle en attestent<sup>36</sup>, mais de diversifier les secteurs d'activité, en définissant un positionnement original de Roubaix au sein d'une métropole déjà largement réorientée vers le tertiaire.

Les éléments de cette politique sont les suivants :

- Le choix de transformer la partie la plus significative de l'usine Motte Bossut en Centre National des archives du Monde du Travail. On sait que Pierre Mauroy (alors Premier ministre) a pesé sur la décision de l'Etat, annoncée par Jacques Lang en septembre 1983, aidé en cela par la visite de Mitterrand en 1982, qui avait gardé un souvenir catastrophique de la situation roubaisienne : il avait parlé de « cité en péril ». Malgré la rupture d'alliance entre les socialistes et les démocrates-chrétiens, l'Etat socialiste restera attentif à la situation roubaisienne pendant les mandats d'André Diligent. Le concours remporté par Alain Sarfati en 1985 aboutit à la reconversion de la filature en un prestigieux Centre National d'Archives inauguré en 1993.
- La création de l'Eurotéléport qui voit le jour à la même époque est à mettre au crédit de la municipalité d'André Diligent. L'Eurotéléport est aménagé en front du boulevard Leclerc dans les bâtiments de l'usine Motte-Bossut, acquise par la municipalité grâce au dispositif de Banlieue 89. Cette stratégie repose sur la foi dans l'avenir des NTIC, mais elle correspond également à un sursaut typiquement roubaisien au moment où la plus importante emprise industrielle en bordure du centre ville, l'usine Motte-Porisse disparaît dans les flammes en 1986. Cet incendie est un drame pour la ville qui va en profiter pour recomposer l'ensemble du site. C'est la SEM du versant Nord-Est (qui se fait aider par le groupe d'architectes parisiens *architecture studio*), qui est chargée d'un projet d'aménagement. En créant un nouveau boulevard qui coupe le site en diagonale, elle améliore l'accès aux quartiers du Sud-Est de la ville. Mais surtout, André Diligent, par la dynamique engendrée autour de l'Eurotéléport, attire à Roubaix le promoteur de bâtiments tertiaire SARI-SEERI, Christian Pellerin<sup>37</sup>. L'aventure tertiaire semble alors crédible. L'Eurotéléport est inauguré sous les meilleurs auspices.

<sup>35</sup> Le signe le plus évident en est la dégradation du centre ville : défaite de l'espace public, fuite des commerces.

<sup>36</sup> L'aventure de Camaïeu, créée en 1984, et la création des entreprises d'insertion en sont la démonstration.

<sup>37</sup> Il était à l'époque le promoteur de la Défense.

- La tertiarisation de la ville va de pair avec une politique universitaire. Dans les années 1970 l'Université ne semblait pas être un enjeu. En outre, la partie semblait définitivement jouée puisque le site choisi par le recteur Debeyre, dès les années 1960, pour délocaliser l'Université de Lille est devenu celui de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq. On pense alors que ce site est naturellement destiné à recevoir l'intégralité des installations universitaires de la région — seule la médecine n'y sera jamais présente, du fait de l'existence du CHRU au sud de Lille. En ce qui concerne Roubaix, initialement l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles devait même déménager à Villeneuve d'Ascq pour intégrer un INSA. Ce déménagement n'a heureusement pas eu lieu, mais la vocation de l'ENSAIT à devenir une école d'ingénieurs à part entière s'est confirmée au plus fort de la crise, au moment où cette école s'est séparée de la partie artistique<sup>38</sup>. Néanmoins, dans les années 1980, le raisonnement change au niveau national : une réflexion se met en place sur la question de la fuite des cerveaux. Les jeunes des villes ne disposant pas d'universités partent faire leurs études dans des villes plus importantes sans revenir enrichir leur ville d'origine par leurs connaissances. On voit là l'une des causes de la décadence de certaines villes au bénéfice des métropoles. On pense que désormais, la compétence tertiaire sera de plus en plus liée à la présence de l'université. Il y a donc une cohérence évidente à intégrer l'université à Roubaix. L'université de Lille 2 installe un IUT « carrières juridiques » dans l'ancien Hôtel des Postes, boulevard Leclerc, en 1986. Par la suite, celle de Lille 3 installe, en 1988, l'UFR de langues étrangères appliquées dans l'îlot du Crouy, puis l'UFR « Information et Communication » dans une ancienne friche industrielle proche de l'Eurotéléport en 1991. Ainsi, en cinq années, le nombre des étudiants augmente considérablement à Roubaix, et, surtout, ces études sortent des domaines traditionnels roubaisiens pour ouvrir aux langues étrangères, aux nouvelles technologies et aux carrières juridiques (à bac+3, niveau fondamental pour la formation au droit des affaires, de personnels intégrés aux entreprises). En outre, les Arts appliqués, liés traditionnellement au textile à Roubaix, voient leur renouveau à partir de la reconnaissance de l'ESAAT<sup>39</sup>, qui est dès lors doté d'un nouveau bâtiment prestigieux, inauguré en 1992, ainsi que de la redynamisation d'ESMOD (lié à l'importance croissante de la mode dans notre société). Enfin, 2008 verra l'arrivée de l'EDHEC qui se délocalise à Roubaix, sur le site initial d'IBM dont les bâtiments datant de 1987 sont en cours de recomposition totale.

## **LE CONTEXTE DES ANNEES 1990, UNE NOUVELLE CHANCE POUR ROUBAIX**

**Avec le changement de présidence de la communauté urbaine en 1989, c'est une nouvelle ère qui peut s'ouvrir pour Roubaix. La victoire de Pierre Mauroy n'a été possible que grâce à la charte des grands maires, par laquelle les maires des grandes villes de la métropole se sont engagés à soutenir sa candidature. Cette victoire place Roubaix en position favorable quant à son rôle pour le devenir de la métropole. Les années 1990 vont voir également le départ, pour raisons de santé, d'André Diligent en 1994. Son successeur, René Vandierendonck — il a été son chef de cabinet de 1983 à 1989, avant de devenir premier adjoint en 1989 —, réélu en 1995, 2001 et 2008, peut désormais impulser librement une politique volontaire pour Roubaix. Au cours des années 1990, Roubaix perd encore 1000 habitants, mais la tendance tend à s'inverser en fin de décennie.**

<sup>38</sup> Ce qui a sans doute pesé dans cette rupture, au milieu des années 1970, est le fait que l'Éducation Nationale ne possède pas de formations universitaires en Arts Appliqués. On peut penser qu'au moment où les formations en arts plastiques se sont mises en place, une occasion a été manquée, confinant les arts appliqués au sein de BTS, et plus tard de DSAA, diplôme mal positionné encore aujourd'hui, oscillant entre bac+3 et bac+4.

<sup>39</sup> Il s'agit précisément du lycée technique d'arts appliqués, issu de la scission avec l'ENSAIT.

### Troisième axe stratégique : une médecine de choc

Cette stratégie correspond surtout à l'aboutissement et à l'accélération des démarches antérieures, facilitée par la clarification de la position communautaire, à la suite du départ d'Arthur Notebart. Mais aussi, la politique de la ville renouvelée réoriente, à partir de la fin de l'année 1992, le regard et la politique communautaire, poussant à réinvestir les lieux déjà urbanisés plutôt que de poursuivre l'extension de la tâche urbaine de la métropole. Cette politique est évidemment bénéfique à Roubaix qui voit là à terme la possibilité de revitaliser son tissu délabré<sup>40</sup>.

Les actions se succèdent à un rythme impressionnant : mise en place du GPU en 1991 — à l'origine, sous la responsabilité de l'Établissement Public de Restructuration et d'Aménagement de Roubaix Tourcoing (EPRART)<sup>41</sup>, puis, à partir de 1997, sous celle d'un GIP —, création des zones franches urbaines en 1997, du plan de rénovation des groupes scolaires à partir de 1998, du GPV en 2001.

Cette médecine de choc correspond à la prise de conscience d'un phénomène qui motivera dès lors la politique roubaisienne. Les emplois créés par les dispositifs antérieurs ne bénéficient pas aux habitants de Roubaix. Pire encore, la situation relative s'aggrave, le décrochage entre lieu d'emploi et lieu de résidence se renforce. Cette observation motive deux politiques apparemment paradoxales. D'une part, la politique de la zone franche, tout en visant une ré-innervation économique de la ville et spécifiquement de son centre<sup>42</sup>, vise à privilégier l'emploi des populations locales. D'autre part, la politique du rééquilibrage des populations passe par la limitation de l'accueil des populations en logement social<sup>43</sup> à partir de 1995, et par le développement de logements pour accueillir de nouvelles populations<sup>44</sup>, ainsi que par un renouvellement de l'offre scolaire<sup>45</sup>, propice à cet accueil (on sait que, du fait de la carte scolaire, ce facteur est fondamental dans le choix des lieux de résidence).

C'est dans la même logique qu'émerge la politique des parcs urbains. Roubaix a été aidée dans cette politique par une étude commandée par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM) à l'architecte urbaniste Christian Devillers. En effet, en 1994, dans le cadre du contrat d'agglomération de la Communauté Urbaine, l'ADULM a lancé un concours d'idées dont l'objet porte sur « l'aménagement et le développement des territoires traversés par le canal de Roubaix »<sup>46</sup>. Ce concours donne naissance au « Rapport Devillers ». Par la suite, la ville de Roubaix étend la mission de Christian Devillers aux secteurs Epeule, Fresnoy et Mackellerie. Le rapport Devillers arrive dans un climat favorable. Dès la fin 1992, un consensus commence à émerger (dont témoigne un article de *Nord Éclair* du 21 novembre 1992) sur le principe du traitement du canal en parc urbain, ainsi que sur l'abandon du prolongement en voie rapide de la section comprise entre l'immeuble Mercure et Wattrelos, au bénéfice d'un boulevard urbain. L'influence bénéfique de Guy Hascoët, vice-président aux transports de la Région, témoigne de l'impact du pouvoir des Verts sur ce dossier. De plus, l'étude complémentaire commandée par la ville de Roubaix aboutit à un plan de référence des espaces verts dans la ville (entre autres le long de la voie ferrée) dont font partie les deux parcs créés par la ville dans les années 1990 : le parc du Brondeloire et le parc du Nouveau Monde, achevés en 1999.

<sup>40</sup> Le terme de ville renouvelée a été créé dans la métropole par François Xavier Roussel, sur le modèle de l'expérience de Barcelone.

<sup>41</sup> Cet EPA a été créé suite aux revendications de Roubaix et Tourcoing, appelant l'État à doter le versant Nord-Est des mêmes moyens que ceux dont avaient bénéficié les villes nouvelles. En 1997, l'EPA n'a plus semblé nécessaire, les dotations de l'État n'étant plus assujetties à l'existence d'un tel organisme.

<sup>42</sup> Roubaix fait exception à la règle en développant la seule zone franche urbaine en centre-ville.

<sup>43</sup> L'accès au logement social à Roubaix se limite alors aux populations déjà présentes dans la ville.

<sup>44</sup> C'est dans ce sens qu'il faut lire les efforts en direction des promoteurs privés. Il se pourrait néanmoins que cela se révèle être un leurre, du fait des opérations en défiscalisation, qui renforcent le caractère social de l'habitat.

<sup>45</sup> Manifesté par le plan de rénovation des écoles, où le regroupement en groupes scolaires ouvre à l'application de la réforme en trois cycles, en même temps que la rénovation physique des lieux montre les changements.

<sup>46</sup> L'étude de la boucle du canal, ainsi que celle des secteurs Epeule / Fresnoy / Mackellerie a été prise en charge par la DDE dans le cadre de la politique nationale du Grand Projet Urbain.

**Dans le même temps, la nouvelle donne communautaire a incité Roubaix à mettre provisoirement en veille la politique de l'Union pour réinvestir le centre-ville en phase avec la politique de la zone franche et la volonté de rééquilibrer la population.**

### **Quatrième axe stratégique : l'espace public comme socle du nouveau économique et comme champ d'attractivité de la ville**

Le moment essentiel de la prise de conscience est celui du projet de la Grand' place, encore sous le mandat d'André Diligent. La CUDL avait en effet proposé un projet fonctionnaliste de réinvestissement de la Grand' place<sup>47</sup>, refusé par la ville du fait de son indigence. Sous son impulsion a été organisé un concours d'architectes remporté par Bernard Huet, sur un projet d'une simplicité remarquable (les travaux seront terminés en 1995). Ce moment est celui de la prise de conscience de l'importance qualitative des espaces publics, aidée par la création en 1990 de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Communauté urbaine, dont cela deviendra bientôt le cheval de bataille. Il faut noter que Roubaix se met alors en phase avec les débats sur l'espace public, à la une de l'actualité depuis la Barcelone olympique de 1992. En fait, le projet indigne de la CUDL a agi comme un électrochoc pour les élus roubaisiens. C'est le début de la prise de conscience de la disparition de la centralité, du fait de la gestion de la crise, mais aussi d'une rivalité larvée entre le centre et l'Union (il a même été question un temps de supprimer les gares SNCF de Roubaix et Tourcoing pour édifier une gare unique à l'Union). Cette rivalité (l'impression que la municipalité abandonnait le centre pour l'Union) a déstabilisé le commerce, déjà fragilisé par les implantations périphériques, les commerçants hésitant à investir dans le centre au moment où les perspectives d'avenir de la zone de l'Union semblaient supérieures<sup>48</sup>.

Mais le projet de la Grand' place et celui de la ligne 2 du métro entraînent une prise de conscience de l'état de décadence du commerce en centre-ville. Roubaix 2000, le projet phare de centre commercial des années 1960, n'a, du fait de la crise, pas fonctionné<sup>49</sup>. Il devient indispensable de repositionner Roubaix dans une offre commerciale générale. La réflexion porte sur une analyse précise des possibilités. En s'appuyant sur le succès de *l'Usine*, Roubaix adopte le slogan de « capitale des bonnes affaires », attirant la chaîne de magasins d'usines anglais Mac Arthur Glen en remplacement de Roubaix 2000 (le centre Mac Arthur Glen a ouvert en 1999). En s'appuyant sur le gel des implantations périphériques par Balladur fin 1993, confirmé par la loi Raffarin du 5 juillet 1996, Roubaix emboîte le pas à Lille pour créer un centre commercial centre-ville plus centré que ne l'était Roubaix 2000, revenant ainsi sur le déplacement du centre vers l'Eurotéléport envisagé un temps (le centre commercial de l'Espace Grand Rue a ouvert en octobre 2002). Notons que cette politique est en cohérence avec celle du renouvellement urbain. Il s'agit bien d'une politique d'ensemble qui vise à freiner les communes périphériques au bénéfice de Roubaix. Ces communes comprennent tout ensemble les habitats et les commerces d'une grande partie des travailleurs roubaisiens, aggravant ainsi les déséquilibres entre travailleurs et habitants de Roubaix. La nouvelle politique roubaisienne vise à limiter ces communes pour réconcilier le travail et l'habitat à Roubaix. C'est à cela que s'attache cette politique commerciale. Quant à Mac Arthur Glen, sa zone de chalandise se veut beaucoup plus importante, à l'instar de celle de *l'Usine*. Il s'agit d'attirer des populations de la métropole et de Belgique. On peut d'ailleurs penser qu'involontairement cette nouvelle vision de la ville a eu un impact sur la politique culturelle, à travers le tourisme.

En effet, en parallèle à toute cette évolution et malgré les tensions constantes avec les projets économiques, le champ culturel est en train d'émerger durablement dans la ville. Au départ, la question est assez classique : Roubaix n'a plus de musée depuis la dernière guerre (avant guerre le

<sup>47</sup> Ce projet est motivé par les études de la ligne 2 du métro.

<sup>48</sup> D'autant que des formes atypiques avaient émergé, comme *l'Usine*, premier grand site de magasins d'usine, ouvert en 1984 dans l'ancienne filature de velours de Motte Bossut, avenue Motte dans le quartier du Nouveau Roubaix.

<sup>49</sup> Ce centre commercial a été inauguré au pire moment, en 1970, juste avant que Roubaix ne connaisse une décadence durable. Entre 1970 et le moment où est décidée sa démolition, Roubaix a perdu 17 000 habitants, qui représentaient précisément la clientèle de ce centre plutôt haut de gamme à l'origine.

musée était abrité par l'ENSAIT mais, compte tenu de son mauvais état, il n'a pas rouvert après guerre). Au moment de la politique des écomusées, la ville a espéré un temps, mais en vain, que serait créé un écomusée à Motte Bossut (le projet de CAMT de Sarfati garde la trace de cet espoir, en effet la part des surfaces d'exposition y est très importante pour un centre d'archives). Il se trouve que la piscine de Roubaix a été désaffectée en 1985, la voûte couvrant le bassin menaçant ruine. Son bassin étant trop court pour les normes olympiques actuelles, la commune, après hésitations, a décidé en 1990, de transformer le bâtiment en musée des arts et industries textiles. Le musée, qui a donné lieu à un concours d'architecture en 1993, remporté par l'architecte Jean-Paul Philippon, a ouvert en 2001. Cette ouverture est un succès, qui continue de se confirmer de jour en jour. Or, la raison du succès est au moins autant la qualité du lieu et du traitement architectural de sa reconversion, que la qualité de ses collections.

**Il est certain que l'aventure de « La piscine » a eu un impact très favorable sur la politique culturelle et patrimoniale de la ville. Même si, pour cette raison, on assiste dans cette période à l'apparition du marketing urbain, à travers la mise en couleur des façades en phase avec la grande diversité des origines ethniques des roubaisiens. Le slogan *Roubaix la ville de toutes les couleurs* veut donner une image positive de cette diversité.**

## Cinquième axe stratégique : culture et patrimoine

En 1988 est mise en place une politique d'aide municipale au ravalement des façades, reconnaissant pour la première fois la valeur de l'architecture roubaisienne ordinaire. C'est cette même année, dans une ville en crise et profondément ébranlée, que se crée une association, au départ assez anodine, sous le nom d'Art Action. Cette association, qui a pour vocation de promouvoir l'art dans la ville, se fait d'abord connaître par des commandes de peintures murales destinées à l'espace public. Puis, en 1996, l'association crée les Trophées Art Action récompensant chaque année les acteurs qui contribuent à l'amélioration du patrimoine architectural roubaisien. Cette alliance de l'art, de la culture et du patrimoine architectural s'organise autour de Jean-François Boudailliez. Notaire à Roubaix, il est successivement adjoint à la culture, de 1995 à 2001, puis conseiller municipal délégué au patrimoine depuis 2002. Cette alliance dans l'air du temps — l'architecture rejoint le patrimoine au ministère de la Culture en 1995 — positionne désormais Roubaix à la pointe du débat sur la culture dans le pays. En quelques années, la ville prend conscience de ses possibilités dans ce domaine. Cette prise de conscience est également décisive au niveau régional, au moment où Lille se met en perspective de devenir capitale européenne de la culture en 2004, après l'échec de la candidature aux jeux olympiques en 1997. Les bâtiments industriels en friche, jusque-là considérés comme un handicap (mais c'est aussi le cas d'anciennes grandes demeures), vont progressivement se révéler un atout pour le développement artistique de la ville. C'est d'ailleurs la présence de ces bâtiments qui sert de prétexte à la création, en 1991, de la braderie de l'Art, accueillie selon les ans dans divers bâtiments en friche, avant de se stabiliser depuis quelques années à la Condition Publique. Il s'agit d'abord d'initiatives privées, relayées ensuite par la municipalité. En 1994, l'ancienne usine de gaufres Rita est transformée en un lieu de création artistique, contenant quarante ateliers gérés par une association autour du groupe des Basato. La même année, l'ARA, association créée à Lille en 1988 avec pour objet les musiques actuelles, investit l'ancien Hôtel Auguste-Lepoutre, propriété de la municipalité, qui abritait le commissariat de police depuis la guerre. Elle est rejointe ultérieurement par une autre association de promotion des musiques actuelles, Live, créée à Roubaix en 1993. Le bâtiment est classé à l'inventaire des monuments historiques en 1999, puis réhabilité pour être pérennisé comme lieu culturel (toujours géré par les deux associations) sous le nom du 301. Ensuite, le BAR (Bureau d'Art et de Recherche) est créé en 1999 dans une ancienne surface commerciale de la rue du Grand chemin, puis c'est le V.R.A.C. ou Voyage Roubaisien dans l'Art Contemporain qui est créé en 1999 par Olivier Muzellec (l'un des fondateurs d'Art Action), avec pour vocation l'organisation d'événements du type expositions temporaires, dans d'anciens bâtiments industriels désaffectés. Entre temps, l'Espace Croisé, fondé à Euralille en 1995, a rejoint Roubaix. Accueilli

actuellement dans une aile de la mairie, précédemment occupée jusqu'en 2002 par le musée, l'Espace Croisé doit intégrer fin 2008 ses locaux définitifs au sein de la Condition publique. Dans le domaine du spectacle vivant, la compagnie de l'Oiseau mouche (compagnie de théâtre, créée en 1981, dont la particularité est d'intégrer dès l'origine des acteurs en situation de handicap mental) se voit doter, en 2001, d'un nouvel équipement : le théâtre du garage. L'association « Danse à Lille », créée à Lille en 1983, rejoint Roubaix en 2003, pour occuper l'ancienne salle de gymnastique « La roubaisienne » classée à l'inventaire des monuments historiques en 1997. Cette dynamique très forte, que l'on doit en partie à l'action militante de l'adjoint à la Culture, accompagne les grands projets roubaisiens dans ce domaine, celui de la Piscine, déjà cité, et celui de la Condition publique, dont l'histoire est édifiante. Cet édifice, désaffecté entre 1972 et 1974, à la suite du déménagement du laboratoire à Villeneuve d'Ascq en 1974, avait été racheté par un propriétaire privé qui louait sa majeure partie à un marchand de meubles jusqu'à son dépôt de bilan en 1997, suite à un incendie, les autres parties accueillant des sociétés diverses. Or, en août 1994 déjà, le bâtiment a fait l'objet, par un promoteur privé, d'un projet de transformation en logements étudiants ne conservant que la façade. Pour des raisons inconnues, ce projet a été heureusement abandonné ; l'opération s'est sans doute révélée peu rentable, malgré les aides massives de la Région et de la ville. En 1996, la SEM Ville renouvelée acquiert l'immeuble qui est inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1998 — année où l'on classe les trois quarts de l'ensemble des édifices roubaisiens classés, dont la courée Dubar et Dekien. La ville de Roubaix imagine alors un devenir culturel du site autour de l'évènementiel. Après une longue période de gestation de la structure, le montage aboutit finalement à l'occasion de Lille 2004, grâce à une aide massive de l'État. La Condition publique est transformée par l'architecte Patrick Bouchain en *Maison folie* selon le concept de Didier Fusillier, directeur de Lille 2004, puis de Lille 3000.

Ce tableau montre une ville aux réalités culturelles originales pour diverses raisons. D'une part, du fait de la présence intensive de lieux de production artistique. La culture à Roubaix ne s'appuie pas uniquement sur la consommation culturelle ; c'est même l'inverse ! Les visiteurs sont parfois en prise directe avec la création, comme c'est le cas lors de la braderie de l'art, ou encore chaque premier dimanche du mois, lorsque le vernissage à *La Plus Petite Galerie du Monde (Ou Presque)*<sup>50</sup> donne l'occasion d'une création publique musicale ou théâtrale. Cette prise directe de la création sur le public provoque un climat qui se ressent dans l'ensemble de la ville à toutes les périodes. D'autre part, à Roubaix, la création, la culture et le patrimoine sont structurellement imbriqués. Ce n'est pas uniquement qu'ils appartiennent au même domaine, mais également que l'un n'existe pas sans les autres, ce qui légitime le patrimoine architectural en tant que patrimoine vivant. Les conséquences en sont une politique volontaire reconnaissant la ville héritée de l'industrie comme patrimoine principal : la création de la ZPPAUP<sup>51</sup> en 2001, à la suite d'une étude commencée en 1997, l'obtention, également en 2001, du label Ville d'art et d'histoire sont les résultats de cette reconnaissance<sup>52</sup>. Enfin, il faut ajouter que le rôle de la culture dans le renouvellement urbain est reconnu par leur regroupement, en 1997, au sein des services municipaux dans une direction générale Direction Générale Ville Renouvelée Culture (DGVREC), dirigée par Michel David. En outre, les enjeux culturels ne se limitent pas au patrimoine industriel. En 2001, Roubaix a inauguré, aux côtés de Tourcoing et Wattrelos, une politique ambitieuse de réhabilitation de l'habitat ancien à travers une OPAH requalifiante (cette OPAH RU habitat et patrimoine concerne 4500 logements pour les trois villes, reconnus de ce fait comme patrimoine), définissant des périmètres de restauration immobilière (PRI). Cette OPAH, en phase avec la ZPPAUP, est gérée dans le cadre d'une convention publique d'aménagement (CPA) confiée à la SEM Ville renouvelée.

<sup>50</sup> Il s'agit d'un lieu, rue des Arts, créé à l'initiative d'une figure centrale de Roubaix : le journaliste Luc Hossepied. À l'origine, celui-ci organisait une exposition mensuelle dans une simple fenêtre de son habitation. Depuis quelques années, la galerie exploite une petite halle industrielle de 200m<sup>2</sup> en plus de la fenêtre aménagée.

<sup>51</sup> Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

<sup>52</sup> On retrouve là encore l'influence déterminante de Jean-François Boudailliez. La prochaine étape sera l'ouverture du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dans les locaux de la Condition Publique, fin 2008.

Cependant, les changements roubaisiens sont en phase avec le nouveau contexte qui, au moins à l'échelle européenne, voit émerger trois nouveaux paradigmes : le patrimoine, le paysage et l'écologie. En France, ces paradigmes ont fait naître les lois qui régissent désormais l'aménagement du territoire et l'urbanisme : la loi pour l'aménagement et le développement durable du territoire (25 juin 1999) et la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (13 décembre 2000) qui intègrent les préoccupations du paysage, celles de la mixité sociale et celles des déplacements. Ces lois reconnaissent un lien entre les questions liées au patrimoine, au paysage et à la qualité environnementale au même sens que celui reconnu entre les équilibres sociaux et le développement durable. Désormais, les questions liées au patrimoine et au paysage ne sont plus dissociables de celles posées par la qualité environnementale, de même que le développement durable n'est plus envisageable sans une certaine permanence des caractéristiques urbaines de la ville visible.

### **Sixième axe stratégique : le recours à l'urbanisme, conjonction de l'Union et du programme ANRU**

Après le grand projet de l'avenue des Nations Unies, si l'on excepte l'étude originale du canal, l'urbanisme roubaisien est essentiellement un urbanisme d'accompagnement, lié à la politique des espaces publics. On peut en voir les effets dans l'opération des Muséales, d'architecture médiocre<sup>53</sup>, mais saluée pour le retour des promoteurs privés dans Roubaix. Ainsi, les premières missions confiées à des architectes-urbanistes restent de cet ordre, comme, par exemple, celle confiée en 2000 au Cabinet Germe et Jam sur les quartiers Pile/Sainte Elisabeth/Moulin/Potennerie dans l'objectif de l'intégration de ces quartiers à la politique du GP Ville (2000-2003, poursuite et adaptation du Grand Projet Urbain).

Mais, progressivement, le projet de l'Union a refait surface. À la fin des années 1990, les projets de réhabilitation du centre sont bien engagés, et c'est au début des années 2000 que sont lancés les diagnostics qui mèneront, à la suite d'une étude de définition en 2004, au choix du scénario de l'équipe Reichen-Robert. Cette ZAC ambitieuse, d'environ 80 ha en bordure du canal de Roubaix (et à la jonction de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos), choisie parmi les six « Pôles d'excellence métropolitains », développe deux pôles économiques majeurs : un pôle de recherche, le Centre européen des textiles innovants, et un pôle image bénéficiant de la proximité du studio national du Fresnoy. Outre ces deux pôles, la zone comprendra 500 logements en première phase, ainsi que des services et un grand parc. Cette ZAC contemporaine, cherchant à développer un quartier de qualité à partir de la notion de développement durable, correspond au projet urbain dans un sens désormais traditionnel. Ce projet se caractérise par la notion de scénario déclinée selon les points suivants :

- *Une stratégie foncière permettant de réaliser une première phase opérationnelle donnant une image immédiate au site avec le campus textile*
- *Une programmation économique importante*
- *Une meilleure logique d'accessibilité au site aussi bien en transports en commun que du point de vue des liaisons routières*
- *Une mixité des fonctions avec une programmation d'habitat la plus importante valorisée par sa situation en front de parc.*

Ces termes sont repris du site de la Ville de Roubaix. Ils reflètent l'avis général sur le projet : une urbanisation à l'horizontale, facile à phaser et à découper en types d'opérations. Ce projet est loin des tentatives de mixité fonctionnelle telles qu'on peut les voir, par exemple dans le projet urbain de Saint Jacques de la Lande par Jean-Pierre Pranas Descours où des fonctions différentes se superposent verticalement. On retiendra de la ZAC de l'Union les caractéristiques suivantes, significatives de la conception que se fait la ville de Roubaix de la notion de projet urbain : gestion de la temporalité produisant une lisibilité immédiate, gestion des flux, mixité fonctionnelle (modérée par la remarque précédente), et sans doute une gestion souple du projet, appuyé sur une composition

<sup>53</sup> C'est un euphémisme... Cette opération use effrontément du pastiche, dans le même esprit que l'opération commerciale de Mac Arthur Glen.



encore très ouverte (la taille des îlots en plan en témoigne).

L'autre événement qui marque le retour de l'urbanisme à Roubaix, c'est l'opportunité du programme ANRU. Dans un premier temps, la ville de Roubaix a bénéficié du Programme National de Rénovation Urbaine (confié en 2003 à l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, ANRU), pour le secteur Hauts Champs - Longchamp, situé à cheval sur Roubaix et Hem (convention signée en 2004). Ce secteur de HLM des années 1960, situé en ZUS, possède toutes les caractéristiques d'un secteur de projet ANRU. Mais, dans un second temps, Roubaix a initié un projet beaucoup plus vaste, englobant le secteur des Trois Ponts et les quartiers anciens. Or, si le secteur des Trois Ponts est, lui aussi, caractéristique de cette procédure, ce n'est pas le cas des quartiers anciens. Une fois de plus, Roubaix se distingue en étant la seule ville à valider un projet ANRU (en 2007, sur la base d'un protocole de 2006), sur des quartiers anciens. Aux dires du maire, l'opération ANRU est globalement déterminante pour la ville : elle concernerait 50% du territoire communal et la moitié des habitants. Au total, un peu plus de cinq mille logements sont inscrits au programme : 1099 démolis ; 1541 construits ; 1278 logements privés réhabilités ; 553 réhabilités et 778 résidentialisés. Des équipements seront également créés : centre commercial, centre pour la petite enfance, maison médicale, etc.

Les opérations font l'objet de missions d'urbaniste conseil et de maîtrise d'oeuvre urbaine, confiées à des groupements constitués autour de cabinets d'architectes-urbanistes :

- Pour le quartier Hauts Champs - Longchamp, l'agence Panerai Petermüller.
- Pour le quartier des Trois Ponts, l'agence De Alzua, associée au paysagiste Empreinte.
- Pour les quartiers anciens Nord (pôle d'appui Nouveau Monde), l'agence Pattou Tandem associée aux paysagistes Céline Leblanc et Axel Venacque et à Tribu / ACI.
- Pour les quartiers anciens Est (pôle d'appui Carnot/Pile et Ste Elisabeth), l'agence Patrice Mottini associée aux paysagistes Paysages et à Viamap. Pour ce secteur, une modification est en cours : le contrat ayant été rompu, il semblerait que ce soit l'agence Treutel, Garcia Treutel qui reprenne la mission.
- Pour les quartiers anciens Ouest (pôle d'appui Crouy/Espérance et Watt-Epeule), l'agence Jean-Paul Philippon associée à l'agence Paysages et Atelier D / Ingerop Nord.

Enfin, afin de mettre en cohérence ces différents projets (Union, projets ANRU), la ville a confié, en 2006, l'étude de définition d'un plan de référence urbain sur l'ensemble du territoire (Masterplan) au Cabinet Panerai Petermüller. Cette étude est destinée à cadrer la stratégie de transformation de la Ville sur le long terme (10-15 ans).

## Les leçons de l'expérience

Il n'y a pas de contradiction entre les reconstructions de logements et les autres axes de la politique urbaine de la ville. Pour qui connaît Roubaix, et malgré la bonne image dont jouit la ville aujourd'hui, des pans entiers de la ville encore en friche mériteraient qu'on y prête attention. Dans nombre de cas, les questions de réparation urbaine restent essentielles.

À l'inverse, les démolitions programmées de 1099 logements marquent sans doute une inflexion dans la politique urbaine, en contradiction avec d'autres axes, comme celui du patrimoine. Plus encore, le recours au vieil outil de la rénovation urbaine, et dont tous s'accordaient à penser qu'il avait échoué dans les années 1960-1970, marque bien la contradiction avec les politiques subtiles et originales auxquelles Roubaix nous avait habitués<sup>54</sup>. On se souvient, par exemple d'une position publique de René Vandierendonck (alors premier adjoint) dans un article intitulé « Courées : le modèle roubaisien ». Interviewé par *Nord Éclair* le 3 novembre 1993, l'élu prenait position pour le patrimoine et pour la rénovation des courées que « nous pourrions très bien transformer... en logements pour étudiants ».

Ne peut-on craindre qu'à travers la rénovation urbaine le traitement massif de secteurs importants

<sup>54</sup> On pourrait rétorquer que, précisément, Roubaix orchestre à nouveau avec originalité une politique nationale sommaire, en faisant de l'habitat ancien l'objet de cette politique, mais il y a bien une contradiction entre la politique de la rénovation urbaine et celle de la réhabilitation.

accentue les contrastes entre les populations, plutôt que de renforcer la mixité? La mixité de la population ne réside-t-elle pas plutôt dans des opérations fines, laissant cohabiter, en mitoyenneté, l'ancien (aux faibles loyers) et le neuf, confortable et de coût plus élevé, la maison de ville et l'immeuble, ainsi que c'est le cas dans les rues anciennes (où la division en appartements des grandes demeures a créé cette situation de voisinage, jusqu'alors inédite) ? On peut craindre que ces opérations ne prennent pas en compte la temporalité, la sédimentation des époques historiques qui fait la saveur des villes. Pourtant, notre époque a estimé bon de démolir partiellement Alma-gare (anticipant ainsi sur les programmes ANRU) considérée comme trop monolithique, au même titre que les Trois Ponts. N'est-il pas présomptueux de croire que, forts de ces expériences et de ces échecs, nous pourrions en usant des mêmes procédures parvenir à un résultat plus durable ? Dans tous les cas, on peut craindre un effet constaté largement dans les villes nouvelles : le vieillissement uniforme, dont la conséquence est précisément une très grande résistance au renouvellement et à la sédimentation.

À l'heure du développement durable, au moment où les notions de patrimoine et de paysage urbain deviennent si importantes, ne vaudrait-il pas mieux préserver ce qui a duré, au moins en partie, et monter des opérations fines de couture et de réparation, à la parcelle, quitte à démolir quand cela est strictement nécessaire, pour créer, dans les parties du tissu jugées trop denses, de nouveaux espaces publics (places, squares, etc.) ? Cependant, les secteurs déjà démolis offrent sans doute suffisamment d'opportunités à exploiter, sans qu'il soit besoin d'ajouter de nouvelles démolitions. Par ailleurs, le marché de l'immobilier à Roubaix est porté par une bulle financière mondiale. On pourrait craindre que, comme cela s'est déjà produit maintes fois (souvenons nous du Cul de Four), les démolitions ne soient pas suivies de reconstructions, laissant une fois encore la ville en jachère. C'est là le risque des opérations de rénovation urbaine et l'une des causes de leur échec passé.

L'unique grande qualité de Roubaix, à l'époque industrielle historique (avant même la création du boulevard de Paris et du parc de Barbieux<sup>55</sup>) était la mixité totale de sa population. Cette mixité n'avait pas été voulue, elle était la conséquence des opportunités foncières et des modes de lotissement de la ville. Mais cette situation avait fait qu'alors Roubaix ne connaissait pas encore ce qu'il est convenu de nommer « urbanisme de la séparation ». Cet urbanisme, s'appuyant sur le *zoning*<sup>56</sup>, l'hygiénisme, puis l'économie<sup>57</sup>, a séparé progressivement les fonctions de l'habiter, mais aussi les classes sociales. Pour Roubaix, il est évident que la période de grande séparation a été la période ultime de la crise, pendant laquelle, non seulement la grande bourgeoisie a quitté la ville, mais aussi une grande partie des classes intermédiaires, détruisant ainsi ce qu'il restait de mixité. On peut donc comprendre que la situation soit délicate, justifiant la politique de rééquilibrage de la population menée par la municipalité. Mais la réflexion sur la mixité au niveau même du micro-urbanisme devrait alors rester le fil conducteur du projet urbain. Si l'on en croit l'historien de l'art Jacob Burckhardt, dans son ouvrage *La Civilisation de la Renaissance en Italie* (1860), « Les fêtes italiennes sous leur forme la plus parfaite marquent la transition de la vie ordinaire au domaine de l'art », et plus loin « L'art et la magnificence que l'Italie de la Renaissance déploie dans les fêtes qu'elle donne n'ont pu se produire que grâce à la vie en commun de toutes les classes, qui d'ailleurs forme aussi la base de la société italienne »<sup>58</sup>. Sans doute cette question est-elle désormais en train de redevenir centrale pour l'urbanisme. En témoigne Lille 2004, qui n'a pas été uniquement une opération de marketing urbain, mais bien une vraie fête populaire. De même, le seul intérêt du succès incroyable de *Bienvenue chez les ch'tis*, c'est de montrer au-delà de l'anecdote, après *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*, et de la même manière, la nostalgie de ce monde de la mixité que la société industrielle a finalement fait disparaître.

<sup>55</sup> Le boulevard de Paris, actuellement Charles de Gaulle, ainsi que le parc de Barbieux ont rompu cette mixité en devenant les lieux de résidence privilégiés de la bourgeoisie roubaisienne.

<sup>56</sup> Qui était devenu la référence commune des POS. Sa reconduction quasi automatique dans les PLU est d'ailleurs contestable en ce qu'elle élude la question de penser l'urbanisme autrement.

<sup>57</sup> Il s'agit, bien entendu, de l'expatriation du commerce à l'extérieur des villes, dont même le Corbusier n'aurait jamais imaginé la séparation d'avec le logement. Pour lui, en effet, l'habitat intégrait les commerces et les services.

<sup>58</sup> Jacob Burckhardt écrivait ces lignes en 1860. Ce n'est évidemment plus le cas aujourd'hui, où l'Italie connaît comme partout une culture de masse, fondée sur la séparation.

Notre époque est certainement celle qui doit prendre en charge ce désir profond, dans son organisation territoriale, en luttant coûte que coûte contre la séparation.

Alors, *quid* du projet urbain ? Pour reprendre notre question initiale, à la lumière de l'exemple roubaisien, qu'est-ce qui le distingue de la *ville discourue* (discours spécifique matérialisé par l'art urbain) et de l'urbanisme culturaliste (organisation de la ville s'appuyant sur une critique esthétique et culturelle d'ordre anthropologique) ? Selon nous, la réponse est dans la complexité. Par rapport à ces deux notions, le rôle du projet urbain est d'envisager la complexité. Il s'agit bien de discours, mais s'appuyant sans cesse sur des procédures d'évaluation complexes. De même, il s'agit bien d'un art urbain, s'appuyant sur une critique esthétique et culturelle d'ordre anthropologique, mais faisant la part de l'évaluation économique. Il semble que ce qui distinguerait alors le plus le projet urbain (véritable point d'achoppement pour l'actualité roubaisienne), c'est la temporalité et l'articulation des échelles. Selon nous, au sein du projet urbain, le temps et l'espace s'articulent à des échelles différentes, pour installer le plus possible la mixité fonctionnelle et sociale, du micro au macro. Ceci suppose la sédimentation, mais aussi l'acceptation du temps, de la vieillesse et de la mort. Lorsque Patrick Bouchain défend l'idée de la ruine, c'est sans doute aussi dans l'esprit de John Ruskin qui pensait que parfois il fallait accepter d'accompagner un bâtiment dans sa mort. Une ville entièrement propre et pimpante n'est pas une ville de la mixité<sup>59</sup> (même si la propreté urbaine fait désormais partie de l'exigence des citoyens, mais c'est là uniquement une question d'entretien). On le voit donc, c'est dans sa capacité à gérer les contradictions, du fait de sa nature élastique et polymorphe, apte à intégrer les stratégies nécessaires reflétant bien la complexité contemporaine, et non dans un idéal urbain homogène que l'on peut reconnaître le projet urbain.

---

<sup>59</sup> John Ruskin s'opposait à Eugène Viollet-le-Duc, qui précisément avait la position inverse et, en restaurant à outrance monumentalisait les bâtiments, qui redevenaient comme neufs, s'isolant dans leur superbe, ainsi qu'on peut le voir à Notre Dame de Paris ou à Carcassonne.